



NOTE DE PRESSE

Date : 4 mai 2023

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Claude Beauchamp, adjoint au cadre de vie / Magaly Proust, adjointe à la participation citoyenne

Service : Nicolas Simonneau, technicien en charge de la voirie

NOTE DE PRESSE

Travaux du carrefour du boulevard de l'Europe : le cheminement des piétons sécurisé

Début juin, la Ville de Parthenay va lancer des travaux au niveau du carrefour du boulevard de l'Europe pour permettre aux piétons et habitants des quartiers à proximité de traverser le boulevard en toute sécurité.

Le carrefour du boulevard de l'Europe, de la rue Clément-Ader et de la rue des Loges est un cheminement très fréquenté par les habitants des quartiers à proximité pour se rendre à pied à l'école Jacques-Prévert, au city-stade, ou inversement se rendre dans la zone commerciale des Loges.

Or, depuis de nombreuses années, les feux tricolores situés à l'intersection du boulevard sont hors-service.

Cela rend la traversée du boulevard plus difficile et dangereuse pour les piétons.

Soucieux de sécuriser le carrefour, les élus, accompagnés des services techniques, ont travaillé, dès le début du mandat en collaboration avec la DIRCO (Direction interdépartementale des routes centre ouest), concessionnaire du boulevard et propriétaire de la chaussée, pour trouver enfin une solution pérenne et répondre ainsi à l'attente forte et légitime des habitants.

Sécurisation du boulevard : installation de nouveaux feux tricolores

Après avoir envisagé un temps la création d'un giratoire, la Ville s'est tournée vers l'installation de nouveaux feux tricolores.

Pour s'assurer de la faisabilité du scénario, la collectivité a dû réaliser une étude d'impact sur le trafic du boulevard pour vérifier le bon fonctionnement du carrefour et s'assurer que la mise en route des feux ne génèrent pas d'embouteillage aux heures de pointe.

Les conclusions de l'étude étant concluantes, la DIRCO a donné son accord pour réaliser cet aménagement.

Quatre nouveaux feux tricolores (un à chaque intersection) vont être installés, ainsi que des signaux piétons. Les voies d'accélération et de décélération seront donc supprimées.

A cette occasion, le réseau d'éclairage public sera également modernisé et les accotements aménagés.

Trois mois de travaux

Les travaux vont démarrer début juin pour trois mois.

Suite à un appel public à la concurrence lancé le 3 mars, les entreprises retenues sont :

- L'entreprise M'Ry pour les travaux de voirie.
- L'entreprise SAS Delaire (Saint-Loup-Lamairé) pour l'installation des feux tricolores.

Durant la période de travaux, l'accès aux rues communales (rue Clément-Ader et rue des Loges), depuis la route nationale, sera fermé. Des déviations seront mises en place pour permettre aux habitants de rejoindre leur quartier, ou inversement de rejoindre la route nationale.

La route nationale ne sera pas fermée à la circulation, mais pourra être réduite sur une voie.

Le montant des travaux s'élève à 301 547,65 € HT.